



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE NIVEAU 4, DÉLIVRÉ PAR CPNEFP DU PERSONNEL DES CABINETS MÉDICAUX. FORMATION INSCRITE SOUS LE NUMÉRO 36358 AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP), DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT AU 25 AVRIL 2025

L'Assistant médical est un nouveau métier. Ce nouveau métier d'assistant médical poursuit les objectifs suivants :

- Faciliter les conditions d'exercice en libérant du temps médical ;
- Améliorer l'accès aux soins et les délais de prise en charge, notamment dans les déserts médicaux ;
- Renforcer la qualité et la coordination des soins entre acteurs au bénéfice du patient ;
- Donner des perspectives d'évolution aux salariés ;
- Permettre une reconnaissance des compétences acquises de façon informelle.

Sans être professionnel de santé, l'assistant médical intervient dans le secteur de la santé. L'assistant médical exerce son activité dans les cabinets médicaux, généralistes ou spécialistes. Il assure les 4 activités suivantes sous la responsabilité du praticien :

- Suivi du parcours de santé du patient
- Accueil et prise en charge administrative des patients
- Hygiène et qualité
- Assistance opérationnelle au praticien

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences, connaissances, savoir-être... nécessaires à l'exercice du métier d'assistant médical.
- Obtenir le certificat de qualification professionnelle (CQP) – certification de niveau 4

PRÉREQUIS

- Niveau 4 pour les jeunes sortis de formation initiale,
- Niveau 4 pour les demandeurs d'emploi ne possédant pas d'expérience dans le secteur de la santé,
- Certification de niveau 4 validée en secrétariat médical, ou non validée à condition d'avoir une expérience professionnelle de 1 an comme secrétaire médicale.
- Certification de niveau 4 d'assistant dentaire validée
- Pour les candidats-es titulaires d'un diplôme :
 - D'Infirmière
 - D'Aide Soignante
 - D'Auxiliaire de Puériculture
 - Parcours adapté permettant de répondre aux exigences de la CPAM. Le programme de formation correspond au Bloc 2 - Devis sur demande -98h.

QUALITÉS REQUISES

- Faire preuve d'empathie, d'humanité et de patience.
- Être organisé.

PUBLICS VISÉS

- Prioritairement aux personnels actuellement en poste.
- Jeunes sortis de formation initiale
- Demandeurs d'emploi.
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

MODALITÉS D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

- Admission sur dossier et entretien individuel.
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formateurs experts en médical, pharmacologie, hygiène, examen clinique.
- Jeux de rôles, études de cas, cas pratiques progressifs, logiciels adaptés à la filière de formation.
- Salles équipées d'ordinateurs et de vidéo-projecteur.

VALIDATION

La validation de la formation conduit à l'obtention du CQP d'Assistant Médical de niveau 4 enregistrée au RNCP sous le numéro 36358.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Intermédiaire :

- Les évaluations du CQP sont assurées par l'organisme de formation conformément au référentiel d'évaluation.

Finale :

Pour obtenir le CQP, il faut valider les 4 Blocs de Compétences :

- Chacun de ces blocs sera évalué ponctuellement par des études de cas, des QCM et des mises en situation professionnelles écrites et orales.
- A un bloc de compétences correspond une unité certificative

MODALITÉS DE FORMATION

Le jour de l'entretien le calendrier sera remis, ainsi que l'information sur l'admission du candidat à la formation.

EN ALTERNANCE OU EN FORMATION CONTINUE

Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO EP

(1 jour de cours par semaine).

- **Durée** : 279 h dont 13h d'évaluation finale.
- Entrée en début de bloc.
- **Contrat de professionnalisation.**
- **Formation continue** : PDC (Plan de Développement des Compétences) ou Pro-A.
- **CPF pour le Bloc 2** : Validation par attestation FAE
Gratuité des études, prise en charge par l'OPCO de l'entreprise

BLOC 01 : SUIVI DU PARCOURS DU PATIENT - DURÉE 77H

- Module 1 : Examens et soins courants en cabinet médical
- Module 2 : Parcours de santé et coordination
- Module 3 : Vaccination et dépistages
- Module 4 : Politiques de santé publique

BLOC 03 : HYGIÈNE ET QUALITÉ - DURÉE 35H

- Module 10 : Gestion du risque contaminant
- Module 11 : Identitovigilance et pharmacovigilance

BLOC 02 : ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE DES PATIENTS - DURÉE 98H

- Module 5 : Création et suivi d'un dossier patient
- Module 6 : Vocabulaire médical
- Module 7 : Logiciel médical
- Module 8 : Communication avec les patients
- Module 9 : Télémédecine

BLOC 4 : ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE AU PRATICIEN - DURÉE 56H

- Module 12 : AFGSU niveau 1
- Module 13 : Constantes et mesures
- Module 14 : Gestion des stocks
- Module 15 : Assistance technique au praticien

ÉVALUATIONS - DURÉE 13H

LES DÉBOUCHÉS :

L'assistant médical interface essentielle de la relation clients/patients, ses activités s'exercent dans le secteur de la santé :

- Cabinets médicaux Spécialistes ou généralistes
- Centres de santé

Modalités d'évaluation

Bloc 01 : Suivi du parcours de santé du patient	M1 : Examens et soins courants en cabinet médical	Écrit	1h
	M2 : Parcours de santé et coordination	Oral	30 min
	M3 : Vaccination et dépistage	Écrit	1h30
	M4 : Politiques de santé publique	Écrits	1h
Bloc 02 : Accueil et prise en charge administrative des patients	M5 : Création et suivi d'un dossier patient	Écrit	15 min
	M6 : Vocabulaire médical*	Oral	30 min
	M7 : Logiciel médical	Pratique en cabinet médical	1h
	M8 : Communication avec les patients	Oral	1h
	M9 : Télémédecine	Mise en situation	30 min
Bloc 03 : Hygiène et qualité	M10 : Gestion du risque contaminant	Écrits	30 min
	M11 : Identitovigilance et pharmacologie	Écrit	1h45
Bloc 04 : Assistance opérationnelle au praticien	M12 : AFGSU	Oral	1h15
	M13 : Constantes et mesures	Oral	45 min
	M14 : Gestion des stocks	Attestation AFGSU	1h
	M15 : Assistance technique au praticien	Oral	30 min
		Écrit	1h
		Pratique en cabinet médical	

* Lors de l'évaluation du module précédent, il sera validé la maîtrise du vocabulaire médical

